



L'emploi des femmes en France.
Une comptabilité
en temps de travail (1980-1990)

Michel Husson



1996

Cet article est consacré à une comparaison de la structure par sexe de l'emploi en France, entre 1980 et 1990. A partir d'un traitement statistique de données sectorielles détaillées, il cherche à mettre en lumière les déterminations d'un double mouvement de montée de l'emploi des femmes et de recours accru au temps partiel.

La répartition par sexe de l'emploi entre 1980 et 1990

Indépendamment de la sensibilité de telles évaluations à la conjoncture des années qui sont comparées, on retrouve un double résultat massif déjà clairement identifié [Husson, 1993] : la part des femmes dans l'emploi total progresse, mais cette progression est due essentiellement aux emplois à temps partiel.

La présentation retenue par le tableau 1 montre que ce déplacement de la structure des emplois s'accompagne de variations absolues. Entre 1980 et 1990, le nombre d'emplois occupé par des hommes baisse de 354 000, alors que les emplois féminins progressent de 878 000 sur la même période. Mais si l'on examine cette évolution du point de vue du statut des emplois, on constate aussitôt que sept sur huit de ces emplois nets créés sont des emplois à temps partiel. Ce rôle crucial du temps partiel apparaît particulièrement bien à partir d'une analyse portant sur les flux de variations d'emplois.

Tableau 1
Évolution des effectifs 1980-1990 (en milliers)

	Hommes	Femmes	Total
Niveau 1980			
Temps plein	12 709	7 060	19 769
Temps partiel	278	1 433	1 711
Total	12 987	8 493	21 480
Niveau 1990			
Temps plein	12 206	7 159	19 365
Temps partiel	427	2 212	2 639
Total	12 633	9 371	22 004
Différence			
Temps plein	- 503	+ 99	- 404
Temps partiel	+ 149	+ 779	+ 928
Total	- 354	+ 878	+ 524

Source : INSEE, enquête « Emploi ».

L'objectif de ce travail est d'analyser plus en détail la manière dont est obtenu ce résultat, en ce qui concerne notamment les modifications enregistrées dans la répartition sectorielle de l'emploi. Mais puisque le temps partiel joue un rôle central, il convient de préciser ce bilan de l'emploi en introduisant la notion de volume de travail qui désigne simplement le nombre total d'heures travaillées, et dépend donc des effectifs et de la durée moyenne apparente du travail.

Tableau 2
Volume de travail et effectifs 1980-1990
(en millions d'heures par semaine)

	Hommes	Femmes	Total
Volume 1980	558,4	318,3	876,7
Volume 1990	504,3	324,9	829,2
Volume 1990/80	- 9,7 %	+ 2,1 %	- 5,4 %
Effectifs 1990/80	- 2,7 %	+ 10,3 %	+ 2,4 %

Source : INSEE, enquête « Emploi ».

Ce calcul en heures de travail fait apparaître un recul de 5,4 % du nombre d'heures totales de travail au cours des années 80 (tableau 2). Le PIB ayant augmenté à prix constants de 2,4 % sur cette même période, on mesure en creux les effets d'une croissance de la productivité horaire apparente du travail qui a progressé à un rythme annuel de 2,9 %. Cette baisse du volume global du travail n'a cependant pas conduit à un recul équivalent des effectifs employés qui ont légèrement progressé - de 2,4 % - sur l'ensemble de la décennie.

Entre les deux variables intervient la durée moyenne du travail qui amortit les effets de la réduction du volume de travail sur les effectifs. En d'autres termes, le même nombre d'heures de travail donne lieu à un plus grand nombre d'emplois en 1990 qu'en 1980. Mais le tableau 3 montre également que cet effet est plus marqué chez les femmes que chez les hommes, ce qui se comprend aisément puisque la réduction de la durée de travail moyenne des femmes incorpore deux effets : celui de la réduction généralisée du temps de travail, celui de la montée du temps partiel (qui existe aussi chez les hommes mais dont l'impact y est évidemment bien inférieur).

Tableau 3
Durée moyenne hebdomadaire du travail
(en heures)

	Durée apparente			Durée corrigée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1980	42,6	37,4	40,5	43,1	40,8	42,9
1990	39,8	34,7	37,5	40,4	39,3	39,9
Variation	-6,6 %	-7,2 %	-7,4 %	-6,3 %	-3,7 %	-5,4 %

Source : INSEE, enquête « Emploi ».

Ce constat conduit donc à insister sur la distinction entre durée moyenne apparente et durée moyenne corrigée de l'effet temps partiel : cette correction permet de calculer la durée moyenne de travail d'une femme exerçant un temps plein. Pour obtenir une telle estimation, il est nécessaire de disposer de l'équivalence en temps plein d'un emploi à temps partiel. Les données statistiques dont on peut disposer [OCDE, 1990], ainsi que de plus récentes estimations [Husson, 1993] permettent de considérer comme acceptable l'hypothèse simplificatrice selon laquelle un temps partiel équivaut en moyenne à un mi-temps. On peut alors effectuer la correction pour temps partiel, et l'on obtient les résultats consignés dans le tableau 3.

Les données portant sur la durée apparente sont donc doublement trompeuses. D'une part, elles font apparaître une différence dans les durées moyennes de travail entre hommes et femmes qui est en fait à peu près totalement imputable au temps partiel. Après correction en effet, la durée moyenne de travail des femmes occupant un emploi à plein temps est de 39,3 heures, et elle est relativement proche de celle des hommes. Mais le temps partiel introduit un second effet d'optique en ce qui concerne la réduction de la durée moyenne. Pour une femme à plein temps cette baisse n'a été que de 3,7 % sur dix ans et apparaît donc moins marquée que celle d'un homme à plein temps (-6,3 %).

Il faut d'ailleurs insister au passage sur la faible réduction de la durée du travail qui n'a reculé que de 0,5 % en moyenne par an, sur une période qui recouvre pourtant le passage aux trente-neuf

heures et à la cinquième semaine de congés payés. C'est dire que, depuis 1982, la durée du travail est en réalité bloquée et que les évolutions commentées ici sont en fait concentrées sur le premier tiers des années 1980.

Les déterminants de la montée de l'emploi des femmes

La question se trouve donc posée de savoir si l'on peut préciser ce bilan général en cherchant à identifier le poids relatif des différentes déterminations. La méthode proposée ici est assez simple : elle consiste à construire des modes de partage du volume de travail hypothétiques de manière à distinguer les différents effets à prendre en compte sur l'évolution des effectifs ;

- le point de départ est une simulation 1990A qui est obtenue en ventilant le volume du travail de 1990 avec le même contenu en emploi et la même répartition globale des effectifs entre hommes et femmes qu'en 1980. Cela revient à supposer une durée du travail et un taux de recours au temps partiel invariants ;

- la simulation 1990B est obtenue en posant les mêmes hypothèses que la précédente, mais cette fois au niveau de chacun des secteurs de la nomenclature en 35 postes utilisée ;

- la simulation 1990C introduit la réduction générale de la durée corrigée du travail, mais maintient le taux de recours au temps partiel ;

- l'année 1990 effective est enfin obtenue en relâchant cette dernière hypothèse.

La comparaison de ces diverses simulations permet de proposer une décomposition fruste, puisqu'elle ne prend pas en compte d'éventuels effets croisés, mais qui suffit à mettre en lumière les principales contributions, résumées dans le tableau 4.

Tableau 4
Les déterminants des structures de l'emploi
(en milliers)

	Hommes	Femmes	Total
Effectifs 1980	12 987	8 493	21 480
Variation brute	- 704	- 460	- 1 164
Simulation 1990A	12 283	8 033	20 316
Effet sectoriel	- 545	+ 655	+ 110
Simulation 1990B	11 738	8 688	20 426
Réduction de la durée	+ 822	+ 340	+ 1 162
Simulation 1990C	12 560	9 028	21 588
Hausse du temps partiel	+ 73	+ 343	+ 416
Effectifs 1990	12 633	9 371	22 004
Variation observée	- 354	+ 878	+ 524

Source : INSEE, *Enquête emploi*.

La seconde ligne du tableau montre que si « rien ne s'était passé » (pas de déplacements sectoriels du volume de travail, pas de réduction de la durée du travail, pas d'augmentation du travail à temps partiel), le recul du volume de travail aurait conduit à une baisse équivalente de 1,16 millions d'emplois, « équitablement » répartie entre hommes et femmes, autrement dit, conservant (par hypothèse) la ventilation initiale des effectifs entre hommes et femmes.

Mais si l'on prend en compte les transformations sectorielles, on s'aperçoit, à partir de la simulation 1990B, que si les effectifs globaux ne sont que peu modifiés, leur ventilation par sexe est radicalement transformée. Cet effet sectoriel aurait en effet conduit (toujours à durée du travail et recours au temps partiel supposés fixes) à la destruction de 545 000 emplois d'hommes et à la création de 655 000 emplois de femmes. Ce résultat est suffisamment massif pour être peu sensible aux hypothèses qui permettent de l'établir. Il signifie que, toutes choses égales par ailleurs, l'accroissement de l'emploi féminin est en grande partie le produit d'un effet de répartition sectorielle du volume de travail. Celui-ci s'est orienté vers des secteurs plus « riches en emplois

féminins ». La baisse de l'emploi masculin ne doit donc pas être interprétée comme le signe d'une plus forte résistance des femmes au recul de l'emploi ou à l'impact différencié de la montée du travail à temps partiel.

La réduction de la durée du travail est la grande pourvoyeuse d'emplois sur la période. On peut lui imputer le maintien global des effectifs, ou plus précisément la sauvegarde de 1,16 millions d'emplois, soit 822 000 pour les hommes et 340 000 pour les femmes. La part des emplois de femmes ainsi sauvegardés est cependant inférieure à celle de l'ensemble des effectifs de 1980 (29,2 % contre 39,5 %), ce qui est un moyen de retrouver les remarques faites plus haut sur la vitesse relative de la réduction de la durée du travail. Mais l'écart reste minime, parce que l'on raisonne sur des durées du travail corrigées, en supposant que le recours au temps partiel n'augmente pas.

L'impact spécifique de la montée du temps partiel apparaît donc clairement différencié : on peut lui attribuer la création nette de 416 000 emplois, dont plus de 80 % concernent les femmes. On retrouve à peu près le décompte proposé plus haut, mais il est ici débarrassé des effets parasites tenant à la réduction générale de la durée et à la dimension sectorielle. C'est cette dernière qu'il apparaît utile d'explorer un peu plus.

Industrie et services

L'analyse globale proposée ici repose sur une partition très simplifiée de la production. On distingue, d'un côté, ce que l'on appellera « industrie » mais qui regroupe par commodité l'agriculture, ainsi que les transports et communications et les services aux entreprises. Chacun des secteurs composant cette grande branche est en effet caractérisé – au niveau de la nomenclature utilisée ici – par un taux d'emploi féminin nettement inférieur à la moyenne nationale, à l'exception de l'industrie des biens de consommations. On appelle « services » le reste de l'économie, où les taux d'emploi féminin sont toujours supérieurs à la moyenne.

Tableau 5
Répartition de l'emploi par grandes branches
(en %)

	VA	PROD	VOL	N	NF	OUV	EMP	TP	VOLF	VOLH
Industrie	+ 1,8	+ 4,0	- 2,2	- 1,6	26,7	46,8	10,8	6,4	27,6	54,3
Services	+ 2,7	+ 1,7	+ 1,0	+ 1,8	54,2	15,2	39,1	16,1	72,4	45,7
Total	+ 2,3	+ 2,8	- 0,6	+ 0,2	42,6	28,5	27,1	12,0	100,0	100,0

TCAM taux de croissance annuel moyen 1980-1990

VA TCAM valeur ajoutée

PROD TCAM productivité horaire

VOL TCAM volume de travail

N TCAM effectifs

Données 1990

NF % de femmes dans l'emploi de la branche

OUV % d'ouvriers dans l'emploi de la branche

EMP % d'employés dans l'emploi de la branche

TP % de temps partiel dans l'emploi de la branche

VOLF % de la branche dans le volume de travail des femmes

VOLH % de la branche dans le volume de travail des hommes

Le tableau 5 montre que cette partition est discriminante et permet d'aller plus loin dans l'analyse des effets sectoriels. La première colonne du tableau indique que la différence dans les rythmes de croissance de la valeur ajoutée existe, mais que ce n'est pas le facteur principal, comme l'indique immédiatement la seconde colonne. Ce qui distingue essentiellement les deux grandes branches, c'est l'évolution relative de la productivité du travail, et c'est la raison principale pour laquelle le volume de travail augmente de 1 % par an dans les « services », alors qu'il baisse au contraire de 2,2 % dans l'« industrie ».

Ce constat est essentiel : il conduit à souligner une nouvelle fois que la progression de l'emploi des femmes peut être considérée en grande partie comme un processus mécanique. Au début de la décennie, la part des femmes était plus élevée là où, en raison d'une moindre progression de la productivité, le volume de travail était appelé à augmenter. Ce constat est solide, et n'est pas un artefact résultant d'une partition aveugle entre « industries » et « services » : même s'il existe bien sûr des contre-exemples

dans les deux sens, on peut dire que les secteurs les plus féminisés ont enregistré de moindres gains de productivité sur la décennie.

Travail employé, travail féminin

Si on laisse de côté l'agriculture, 55 % des emplois salariés occupés par les femmes en 1990 sont des postes d'employées. Cette proportion n'est que de 14 % chez les hommes. Le constat est absolument inverse en ce qui concerne les postes d'ouvriers qui représentent 15 % des emplois salariés non agricoles pour les femmes, mais 48 % pour les hommes. Ces données permettent donc de vérifier que la part globale des emplois salariés d'ouvriers et d'employés est relativement stable, puisqu'elle passe de 64 % en 1980 à 66 % en 1990. La part des emplois d'exécution ne recule donc pas, et cela relativise un certain nombre de discours sur l'évolution du travail. La principale transformation peut s'analyser comme la substitution à grande échelle du travail d'employées (femmes) à celui des ouvriers (hommes), comme le détaille le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Ouvriers et employés
(en milliers)*

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Ouv.	Emp.	Ouv.	Emp.	Ouv.	Emp.
1980	5 761	1 260	1 655	2 400	11 076	17 405
1990	4 862	1 440	1 213	4 504	12 019	18 302
Différence	- 899	+ 180	- 442	+ 2104	+ 943	+ 897

* Hors agriculture.

Source : INSEE, Enquête emploi.

Ce mouvement de ciseau se retrouve également au niveau sectoriel : là encore, on trouve que le volume de travail a progressé plutôt plus vite dans les secteurs où la part des employés dans

l'emploi total était plus élevée. La montée du travail d'employé – en grande partie féminisé – a donc constitué un vecteur de la progression générale de l'emploi féminin.

On voit donc apparaître une logique de transformation dans les structures d'emploi qui oppose deux pôles que l'on peut présenter schématiquement de la manière suivante (tableau 7).

Tableau 7
Deux grandes logiques d'emploi

Logique « industrielle »	Logique « de services »
Travail ouvrier	Travail employé
Gains de productivité élevés	Gains de productivité faibles
Baisse du volume de travail	Hausse du volume de travail
Baisse des effectifs	Hausse des effectifs
Travail ouvrier	Travail employé
Travail masculin	Travail féminin
Travail à temps plein	Travail à temps partiel

Conclusions

Cette étude analytique permet en fin de compte d'illustrer ou de préciser trois grands types de résultats.

1. Le bilan de la décennie du point de vue de l'emploi des femmes est contradictoire. D'un côté, leur part dans l'emploi total a augmenté, et cette progression s'est accompagnée d'un véritable chassé-croisé en effectifs absolus : il y a en 1990 moins d'emplois masculins et plus d'emplois féminins qu'en 1980. Mais, d'un autre côté, cette progression correspond pour 80 % à une augmentation du recours au temps partiel, dont on ne prend bien la mesure qu'en raisonnant sur les flux d'emplois entre deux dates.

2. Cette progression du travail des femmes va de pair avec un déplacement des emplois d'une logique « industrielle » vers une

logique « de services », du travail ouvrier vers les postes d'employés, du travail des hommes à celui des femmes. Elle s'inscrit donc dans un mouvement d'ensemble qui permet de comprendre par exemple qu'un certain nombre d'emplois masculins ont été détruits avant tout parce qu'il s'agissait d'emplois d'ouvriers, et secondairement parce qu'il s'agissait d'emplois masculins. Il est difficile de faire apparaître une logique de division sexuelle du travail parfaitement déconnectée des autres déterminations de la division du travail.

3. L'analyse qui est avancée ici conduit à une appréciation relativement pessimiste quant à la dynamique de l'emploi des femmes. Sa progression peut s'interpréter comme une modalité spécifique, « passive », d'inscription dans la réalité de l'aspiration des femmes à l'emploi, dans la mesure où la progression de l'emploi des femmes est en grande partie le résultat quasi mécanique des transformations dans la structure de répartition du volume de travail.

Tout se passe ensuite comme si les effets bénéfiques de cette évolution devaient appeler une sorte de « compensation » sous la forme de la montée rapide du temps partiel. S'il est vrai, comme le suggère l'analyse présentée ici, que la montée de l'emploi des femmes est plus subie en fonction de l'allocation du travail social qu'imposée à partir d'une aspiration positive, alors les femmes risquent fort de constituer dans les années à venir l'une des principales cibles d'un processus de dégradation d'emploi qui frappe de manière spécifique le secteur des services où s'est effectuée leur insertion. Pour corroborer cette grille de lecture, il faudrait combiner les déterminations examinées ci-dessus avec les logiques salariales qui leur sont associées.